

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09175

Numéro SIREN : 379 455 231

Nom ou dénomination : HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2023 sous le numéro de dépôt 9876



KPMG AUDIT IS SAS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Holding de Restauration Concédée - S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Holding de Restauration Concédée - Société par Actions Simplifiée
9-11, Allée de l'Arche 92032 Paris La Défense Cedex

KPMG AUDIT IS SAS
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets indépendants
adhérents de KPMG International Limited,
une société de droit anglais ("private
company limited by guarantee").

SAS
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
512802653 RCS NANTERRE



KPMG AUDIT IS SAS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Holding de Restauration Concédée - Société par Actions Simplifiée

9-11, Allée de l'Arche 92032 Paris La Défense Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

À l'Associée unique de la société Holding de Restauration Concédée - Société par Actions Simplifiée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Holding de Restauration Concédée - Société par Actions Simplifiée relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la mise à jour de la recommandation de l'ANC 2013-02 relative aux engagements de retraite concernant la période d'étalement des droits des régimes pour avantages du personnel postérieurs à la clôture.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2022 s'établit à 136 088 440 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note n°1 « Faits caractéristiques de l'exercice – Dépréciation des actifs non courants » et de la note n°2 « Principes, règles et méthodes comptables – immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Holding de Restauration Concédée - Société par Actions Simplifiée
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
30 septembre 2022

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 27 janvier 2023

KPMG AUDIT IS SAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Amato', with a long horizontal line drawn underneath it.

Eric AMATO

Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 9-11 Allée de l'Arche 92032 PARIS LA DEFENSE CEDEX			Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 7 9 4 5 5 2 3 1 0 1 1 7 1			Néant ☐ *			
			Exercice N clos le, 30092022		N-1 30092021	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
					Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	9 071 886	AG	7 900 900	1 170 985
		Fonds commercial (1) AH	1 200 000	AI	1 086 915	113 084
		Autres immobilisations incorporelles AJ	265 000	AK	121 361	143 638
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP	54 551 606	AQ	27 381 376	27 170 230
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	29 791 961	AS	21 612 810	8 179 151
		Autres immobilisations corporelles AT	104 423 463	AU	60 488 221	43 935 242
		Immobilisations en cours AV	2 904 928	AW	47 717	2 857 211
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU	220 127 671	CV	84 039 231	136 088 440
		Créances rattachées à des participations BB	477 800	BC	477 800	1 736
		Autres titres immobilisés BD		BE		
		Prêts BF		BG		
		Autres immobilisations financières* BH	319 479	BI	319 479	316 109
TOTAL (II) BJ		423 133 799	BK	202 678 534	220 455 264	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	1 529 715	BM	1 529 715	
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT	1 087 694	BU	1 087 694	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	73 500	BW	73 500	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	2 934 282	BY	336 456	
		Autres créances (3) BZ	7 873 011	CA	7 873 011	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
		Disponibilités CF	3 052 416	CG	3 052 416	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	105 530	CI	105 530	
TOTAL (III) CJ		16 656 153	CK	336 456		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		2 183 205		2 183 205		
Primes de remboursement des obligations (V) CM						
Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		441 973 157	1A	203 014 991		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

annuaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>5 310 457</u>)	DA	5 310 457	5 310 457
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	882 322	10 000 137
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 871 209	2 871 209
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	30 603 658	
	Report à nouveau	DH		(483 697)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(51 638 774)	(8 634 117)
	Subventions d'investissement	DJ	1 415 050	1 636 930
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(10 556 077)	10 700 918
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	3 020 585	8 876 326
	Provisions pour charges	DQ	2 928 896	3 638 828
	TOTAL (III)	DR	5 949 481	12 515 154
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	187 511 242	137 749 307
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	11 733 037	82 335 970
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	72 524	20 246
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21 037 505	13 974 663
	Dettes fiscales et sociales	DY	19 135 126	18 702 744
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 315 325	4 778 088
	Autres dettes	EA	1 759 999	1 021 747
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	243 564 762	258 582 769
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	238 958 166	281 798 842
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	233 520 612	119 722 612
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		504 932

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	26 538 606	FB		FC	26 538 606	19 709 481	
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF			
		FG	116 719 602	FH		FI	116 719 602	74 376 092	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	143 258 209	FK		FL	143 258 209	94 085 573	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	74 794	1 825 964	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 179 841	2 318 656	
	Autres produits (I) (11)					FQ	317 055	589 599	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	144 829 901	98 819 794
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	13 690 926	9 963 017	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(64 283)	5 836	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	27 233 317	16 190 367	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(311 730)	(39 650)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	28 852 563	24 187 596	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 541 679	1 891 518	
	Salaires et traitements*					FY	34 652 988	23 899 511	
	Charges sociales (10)					FZ	10 268 046	7 503 366	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	18 259 138	17 537 079	
			- dotations aux provisions*			GB	272		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	842 032	298 201
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	775 368	463 884
	Autres charges (12)					GE	17 273 501	12 472 105	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	154 013 822	114 372 836
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(9 183 920)	(15 553 042)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	477 800	1 736	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	843	26 688	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	7 167 811	18 997 444	
	Différences positives de change					GN	954	3 671	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	7 647 409	19 029 542
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	42 163 758	4 430 897	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 793 094	7 904 003	
	Différences négatives de change					GS	1 465	3 280	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	49 958 318	12 338 181
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(42 310 908)	6 691 361	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(51 494 829)	(8 861 681)	

Designation de l'entreprise SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	213 982	333 459
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	237 801	445 339
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 443	329 128
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	455 227	1 107 927
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 966	32 517
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	78 835	225 421
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	516 370	627 173
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	599 172	885 112
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(143 945)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(4 748)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	152 932 539
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	204 571 313
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(51 638 774)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		3 256 353
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	53 489	53 489
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	(1 706 154)	(1 706 154)
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		28 425
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		3 140 790
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		1 890 500
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
PENALITE ET AMENDES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DONS			2 166	
DIVERS			120	
SINISTRE			185	
VAL CPT IMMO CORP CEDEES			1 495	49 790
			38 030	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs
ACHATS DE MARCHANDISES			(13 894)	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES				
Achats de matières premières et fourniture			(18 875)	

ANNEXE DES COMPTES

SOCIÉTÉ	H.R.C
----------------	--------------

Forme juridique	SAS
------------------------	------------

Adresse du siège social	9 -11 Allée de l'Arche 92032 Paris la Défense Cedex
--------------------------------	--

Exercice traité clos le	30 septembre 2022
--------------------------------	--------------------------

Exercice précédent clos le	30 septembre 2021
-----------------------------------	--------------------------

Nbre de mois (exercice traité)	12
---------------------------------------	-----------

H.R.C

SAS

9 -11 Allée de l'Arche
92032 Paris la Défense Cedex

30 septembre 2022

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels : elle comporte des éléments d'information complémentaire au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

30 septembre 2022

Le total du bilan s'élève à	:	238.958.166,00 euros
-----------------------------	---	----------------------

Le compte de résultat dégage une perte de	:	-51.638.774 euros
---	---	-------------------

L'exercice écoulé a une durée de	:	12 mois
----------------------------------	---	---------

L'exercice précédent avait une durée de	:	12 mois
---	---	---------

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Note	Informations	P	N/P	N/A
1	Faits caractéristiques de l'exercice	x		
2	Principes, règles et méthodes comptables	x		
	Notes sur le bilan			
3	Etat de l'actif immobilisé	x		
4	Etat des amortissements	x		
5	Frais d'établissement			x
6	Fonds commercial			x
7	Stocks	x		
8	Tableau des échéances des créances et dettes	x		
9	Montants des créances et dettes représentés par des effets de commerce			
10	Produits à recevoir et charges à payer	x		
11	Comptes de régularisation - actif et passif	x		
12	Composition du capital social	x		
13	Tableau de variation des capitaux propres	x		
14	Situations fiscales latente et différée	x		
15	Etat des provisions inscrites au bilan	x		
	Notes sur le compte de résultat			
16	Ventilation du chiffre d'affaires	x		
17	Résultat sur cessions courantes d'immobilisations	x		
18	Impôts sur les bénéfices	x		
	Autres informations			
19	Effectif moyen	x		
20	Charges et produits exceptionnels	x		
21	Eléments relevant de plusieurs postes de bilan et de compte de résultat			x
22	Avantages, crédits, rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction	x		
23	Engagements financiers donnés et reçus	x		
24	Dettes garanties par des suretés réelles			x
25	Evénements post clôture	x		
26	Liste des filiales et participations	x		

P	: Information produite	22		
N/P	: Information non produite car non significative			
N/A	: Information non produite car non applicable			4
Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées fournies dans l'annexe sont exprimées en Euros.				

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Impacts de la pandémie de Covid-19

Contexte sanitaire

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié l'évolution du coronavirus COVID-19 de pandémie, affectant plus de 150 pays dans le monde. La plupart des gouvernements centraux ont pris des mesures restrictives depuis lors pour contenir la propagation du virus et protéger les personnes en limitant les contacts et les déplacements internationaux et nationaux. Les campagnes de vaccinations massives mises en œuvre depuis le début de l'année 2021 à l'échelle mondiale ont permis un tournant majeur dans la lutte contre la pandémie. Ce contexte sanitaire a affecté de manière significative la plupart des économies dans le monde et a entraîné une réduction des ventes et de la génération de trésorerie du Groupe Areas depuis cette date.

L'année 2022 a également été affectée par différentes vagues, néanmoins, compte tenu de l'activité de ces derniers mois, des mesures de préservation des liquidités mises en œuvre, de la situation financière constatée en fin d'année et des projections faites pour les mois à venir sur la base du budget de l'exercice prochain, l'appréciation du Groupe Areas est qu'il n'y a plus d'incertitude majeure pour la poursuite de son activité comme déjà identifié fin 2021

Par conséquent, la publication des comptes consolidés du Groupe Areas au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 a été faite en maintenant le principe comptable de la continuité d'exploitation et ce même principe a été retenu pour les filiales françaises.

La France a connu une année contrastée, avec une partie de l'exercice encore très contraint sur le plan sanitaire allant parfois jusqu'à la fermeture d'entreprises, suivi d'un assouplissement progressif des mesures de restrictions au fil du déploiement des campagnes de vaccination.

Liquidité et continuité d'exploitation sur l'exercice

Le Groupe Areas et la Société ont poursuivi les actions entreprises depuis le début de la crise sanitaire afin de permettre la poursuite des activités et de préserver la trésorerie, telles que :

- Un contrôle strict des charges et des investissements
- Une gestion agile et adaptée des effectifs à l'activité et décalages de paiements de charges sociales
- Annulations ou reports de certains investissements
- Négociations avec les fournisseurs sur les délais de paiements
- Variabilisation des charges ° Fermeture de certains points de ventes en fonction des circonstances
- L'obtention de nouveaux financements : afin de financer les besoins de trésorerie des entités françaises d'Areas, un second prêt garanti par l'état (PGE) a été octroyé à la société HRC (filiale française du Groupe Areas) pour une durée de 6 ans après extension de celle-ci en cours d'exercice.
- Le recours aux mesures de soutien mises en place par l'état ont continué en partie en 2022 (fonds de solidarité, aide « coûts fixes », exonérations et aides aux paiements des charges sociales)

La liquidité de la Société étant assurée par le Groupe Areas et sur la base des points exposés ci-dessus, les comptes clos au 30 septembre 2022 de la Société ont été établis et arrêtés en retenant la convention comptable de continuité d'exploitation.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dépréciation des actifs non-courants

Dans le contexte de crise sanitaire décrit précédemment, la Société a effectué une revue approfondie de la performance de ses actifs financiers et, pour ceux présentant un indice de perte de valeur, a procédé à un test de dépréciation afin d'estimer la valeur recouvrable des actifs testés. Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat quand la valeur comptable des actifs testés est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée soit à partir de la valeur d'utilité en actualisant les flux de trésorerie après impôts qui ressortent des plans d'activité, soit en tenant compte de la quote-part de situation nette détenue.

Le résultat des analyses de pertes de valeur a conduit la société à comptabiliser un montant net de dotations (-) et reprises (+) sur l'exercice de : **- 41 508 561 euros de provisions sur titres.**

La Société a également effectué une revue approfondie de la performance de ses actifs corporels et incorporels et pour ceux présentant un indice de perte de valeur significatif, a procédé à un test de dépréciation afin d'estimer la valeur recouvrable des actifs testés. Suite à cette analyse, aucune dépréciation d'actifs n'a été comptabilisée sur l'exercice.

Opérations sur le capital

Le 30 novembre 2021, la société Areas Worldwide a procédé à une augmentation de capital du capital de la société HRC pour 30.000.025 euros se traduisant par l'émission de 1.395.350 actions nouvelles à une valeur unitaire de 21,50 euros.

Le 28 février 2022, HRC a souscrit à une augmentation de capital de la société ROC para apport en numéraire de 9.760.000 euros. Cette augmentation s'est faite par l'émission de 610.000 actions nouvelles à une valeur de 16 euros chacune.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Acquisition et cessions de titres

HRC a cédé le 18 mars 2022, une participation de la société ACTAL à la société Areas Northern Europe

HRC a cédé à le 18 mars 2022, 615 actions soit la totalité du capital de la société SREB à la société Areas Worldwide.

PGE

Afin de financer les besoins de trésorerie des entités françaises d'Areas, un premier prêt garanti par l'état (PGE) a été octroyé selon les modalités ci-dessous :

- Montant : 135 millions d'euros
- Date de versement : octobre 2020
- Société emprunteuse : la Société H.R.C
- Sociétés bénéficiaires : l'ensemble des entités françaises d'Areas
- Date d'échéance initiale : 25 octobre 2021. Cette date a été différée, après accord des prêteurs, jusqu'au 23 octobre 2026.
- Frais : honoraires liés à la mise en place du prêt et de la garantie accordée par l'Etat français
- Rémunération : sans intérêts la première année d'utilisation
- Covenant : le groupe Areas devra disposer à la fin de chaque mois d'un montant de trésorerie disponible minimum de 100 millions d'euros.

En 2022, un second PGE a été octroyé selon les modalités ci-dessous :

- Montant : 51 millions d'euros
- Date de versement : juillet 2022
- Société emprunteuse : la Société H.R.C
- Sociétés bénéficiaires : l'ensemble des entités françaises du groupe Areas France.

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2022 sont établis conformément au Plan Comptable Général et selon les principes comptables en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Les principes retenus ainsi que les règles et les méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques aux années précédentes et ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan.

METHODES D'EVALUATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

La valeur des marques n'est pas amortie. Elle fera l'objet d'une dépréciation dans le cas où leur valeur d'utilité viendrait à être inférieure à leur valeur nette comptable.

Les autres biens incorporels sont amortis linéairement sur les durées suivantes

- Droit à concession : Durée de la concession
- Logiciels.....1 à 5 ans
- Licences.....5 ans

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition ne sont pas inclus dans la valeur brute des immobilisations et sont constatés en charge de l'exercice. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon le mode linéaire. Si cette durée excède la durée de la concession, la durée d'amortissement est ramenée à la durée de la concession.

En vertu des dispositions contractuelles, les biens peuvent faire l'objet d'un amortissement des valeurs brutes sous déduction de leur valeur de reprise à l'échéance des contrats de concessions.

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

- Constructions.....20 ans
- Matériel et outillage.....3 à 10 ans
- Installations générales & agencements.....3 à 10 ans
- Matériel de transport.....3 à 10 ans
- Matériel de bureau & mobilier.....2 à 10 ans

• Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable des titres de participation est comparée à la valeur d'utilité des participations et donne lieu si nécessaire à la constitution d'une provision pour dépréciation.

La méthode utilisée pour la détermination de la valeur d'utilité des participations fait référence à la quote-part de situation nette détenue ou à l'application de critères de valorisation financière des activités du groupe basés sur les résultats et les cash flows libres futures actualisés.

En complément, dès lors que la situation nette est négative, une provision pour risque financier est comptabilisée dans la limite de la différence entre la situation nette négative et la valorisation de l'entité filiale.

· Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'achat. On applique sauf quelques rares exceptions la méthode dite PMP pour les sorties de stocks.

· Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation individuelle qui peut conduire, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour dépréciation lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

· Provisions pour risques et charges

Une provision pour charges est enregistrée au bilan de la société au titre des engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite (IFC) et de médailles du travail (Mdt). Ces provisions sont évaluées selon une méthode actuarielle

Changement de méthode

L'IASB a validé la position prise par le Comité d'interprétation des normes IFRS sur le sujet spécifique des indemnités de fin de carrière dont le montant dépend de l'ancienneté acquise au moment du départ à la retraite, régies par la norme IAS19.

. La position prise porte sur les accords prévoyant des indemnités plafonnées à un nombre d'années consécutives de service au sein de l'entité. Dans cette situation, pendant le période d'emploi antérieure à ce plafond, le service rendu par l'employé n'augmente pas l'indemnité versée et aucune provision ne doit être enregistrée. Jusqu'à présent, la charge était répartie sur toute la durée estimée de la carrière. Par conséquent, cette décision a pour effet de réduire le montant des provisions actuelles

(impact capitaux propres en contrepartie). Ce changement de comptabilisation a été appliqué au 30 septembre 2022.

L'effet de ce changement a été mesuré au 1er octobre 2021 et a conduit à une diminution du passif de 603 634 €. Suite à la recommandation n°2013-02 du 17/11/2021 de l'ANC, ce changement de méthode comptable a été comptabilisé en capitaux propres sur 2022. Il a augmenté les réserves de 603 634 €.

INTEGRATION FISCALE

A compter du 1er octobre 2019, le résultat de la société est intégré fiscalement dans les comptes de la société FINANCIERE PAX 9-11 allée de l'Arche 92032 Paris La Défense Cedex, visée à l'article 223A du CGI.

La société supporte l'impôt sur son propre résultat fiscal comme si elle avait été imposée distinctement.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Les comptes de la société sont consolidés, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société :

PAX Equityco S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

43-45, Allée Scheffer, L - 2520 Luxembourg
B224070

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Acquisitions Apports Vir.poste à poste	Diminution Vir. poste à poste	Diminution Cessions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10.486.080	50.806	0	0	10.536.886
Frais d'établissement	0				0
Frais de recherche et développement	0				0
Concessions, brevets et droits similaires	9.286.080	50.806			9.336.886
Fonds commercial	1.200.000				1.200.000
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances,acptes/immo. incorporelles	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	185.776.579	6.736.499	-121.195	-719.923	191.671.960
Terrains	0				0
Constructions	53.560.514	991.092			54.551.606
Instal. tech., outillage et mat. industriel	28.869.133	966.765	-43.937		29.791.961
Matériel de transport	156.191				156.191
Autres immobilisations corporelles	99.672.885	4.676.426	-77.258	-4.780	104.267.273
Immobilisations en cours	3.517.856	102.216		-715.143	2.904.929
Avances,acptes/immob. corporelles	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	210.686.148	53.811.201	0	-43.572.398	220.924.951
Participations	210.368.302	53.331.767		-43.572.398	220.127.671
Créances rattachées à des participations	1.736	476.064			477.800
Autres titres immobilisées	0				0
Prêts	0				0
Autres immobilisations financières	316.110	3.370			319.480
TOTAL GENERAL	406.948.807	60.598.506	-121.195	-44.292.321	423.133.797

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Dotations	Fusion Transfert	Diminutions Reprises	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.685.594	86.667	0	0	1.772.261
Frais d'établissement	0				0
Frais de recherche et développement	0				0
Concessions, brevets et droits similaires	1.685.594	86.667			1.772.261
Fonds commercial	0	0			0
Autres immobilisations incorporelles	0	0			0
Avances, acomptes sur immobilisations	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91.824.828	17.788.859	0	132.295	109.481.392
Terrains	0				0
Constructions	23.095.655	4.285.720			27.381.375
Installations techniques, outillage et matériel	18.567.968	3.148.625		103.782	21.612.811
Matériel de transport	58.513	17.192			75.705
Autres immobilisations corporelles	50.102.692	10.337.322		28.513	60.411.501
Immobilisations en cours	0				0
Avances, acomptes sur immobilisations	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	42.530.670	41.516.335	0	7.774	84.039.231
Participations	42.530.670	41.516.335		7.774	84.039.231
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres titres immobilisées	0				0
Prêts	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
TOTAL GENERAL	136.041.092	59.391.861	0	140.069	195.292.884

VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE

- calculées selon le mode linéaire	17.903.862	- au résultat d'exploitation	17.875.529
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	28.333
TOTAL	17.903.862	TOTAL	17.903.862

Dans ce tableau ne figurent que les amortissements de la période et les provisions pour dépréciation des immobilisations financières.

Note 5

FRAIS D'ETABLISSEMENT

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Frais de constitution	NEANT		
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Note 6

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Fonds commerciaux achetés sans protection juridique :	1.200.000	113.084	
- Mali de Fusion			
-			
Fonds commerciaux achetés avec protection juridique :			
-	1.200.000	113.084	
-			
-			
Fonds commerciaux reçus en apport :			
-	1.200.000	113.084	
-			
-			
TOTAL			

Note 7

STOCKS

ELEMENTS	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières, approvisionnements	1.529.715		1.529.715
Marchandises	1.087.694		1.087.694
TOTAL	2.617.409	0	2.617.409

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1an au plus	à plus d' 1 an
Créances rattachées à des participations	477.800	477.800	
Prêts		0	
Autres immobilisations financières	319.479	319.479	
Clients douteux ou litigieux	13.538	13.538	
Autres créances clients	2.920.743	2.920.743	
Personnel et comptes rattachés	22.311	22.311	
Sécurité sociale et organismes sociaux	266.091	266.091	
Etat : impôts sur les bénéfices	2.509.059	2.509.059	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2.230.538	2.230.538	
Etat : autres impôts, taxes assimilées	442.369	442.369	
Etat : créances diverses	1.092	1.092	
Groupe et associés	439.215	439.215	
Débiteurs divers	1.962.335	1.962.335	
Charges constatées d'avance	105.530	105.530	
TOTAL GENERAL	11.710.100	11.710.100	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1an au plus	plus d' 1an, 5ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	187.511.242	136.511.242		51.000.000
Emprunts et dettes financières divers	11.733.041	11.733.041		
Fournisseurs et comptes rattachés	21.037.505	21.037.505		
Personnel et comptes rattachés	8.757.444	8.757.444		
Sécurité sociale et organismes sociaux	8.130.841	8.130.841		
Etat : impôts sur les bénéfices		0		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	725.170	725.170		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	1.521.671	1.521.671		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2.315.325	2.315.325		
Groupe et associés	1.759.999	1.759.999		
Autres dettes	72.524	72.524		
Produits constatés d'avance		0		
TOTAL GENERAL	243.564.762	192.564.762	0	51.000.000

MONTANTS DES CREANCES ET DETTES REPRESENTES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

POSTES DU BILAN CONCERNES	CREANCES	DETTES
Créances clients et comptes rattachés	NEANT	
TOTAL EFFETS A RECEVOIR		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
TOTAL EFFETS A PAYER		

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	364.209
Autres créances	582.565
TOTAL	946.774

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1.511.243
Emprunts et dettes financières divers	2.025.000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15.357.027
Dettes fiscales et sociales	9.090.344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1.608.392
Autres dettes	2.196
TOTAL	29.594.202

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	105.530	
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
TOTAL	105.530	0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'ex.	remboursés pendant l'ex.	
Parts sociales	246.998			21,50
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire				
Actions préférentielles				
TOTAL	246.998	0	0	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE CONCERNEE	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N / apport fusion	A la clôture de l'exercice
Capital social	5.310.457			5.310.457
Primes liées au capital	10.000.137	-9.117.815		882.322
Réserves	2.871.209			2.871.209
Autres Réserves	0	30.603.658		30.603.658
Report à nouveau	-483.698	483.698		0
Résultat de l'exercice	-8.634.118	8.634.118	-51.638.774	-51.638.774
Subventions d'investissement	1.636.930		-221.880	1.415.050
Provisions réglementées	0			0
CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION	10.700.917	30.603.659	-51.860.654	-10.556.078

Dividendes distribués au cours de l'exercice :

0

Résultat de l'exercice précédent pris en compte par l'associé :

SITUATIONS FISCALES DIFFEREE ET LATENTE

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Montant
Provisions réglementées	
Autres produits non taxables temporairement	
TOTAL ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (1)	0
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
Autres charges non déductibles temporairement (à détailler):	7.160.036
Contribution Sociale de Solidarité	0
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	7.160.036
TOTAL ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (2)	7.160.036
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE (1) - (2)	-7.160.036
Déficits fiscaux reportables	64.603.157
Moins-values à long terme	76.020.551
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	140.623.708

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Début d'exercice	Dotations Apports	Fusion Apports	Reprises sans objet	Utilisations	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES (1)						0
Provisions pour litiges	23.002	95.000		19.402		98.600
Provisions pour garanties clients	0					0
Provisions pertes marchés à terme	0					0
Provisions pour amendes et pénalités	0					0
Provisions pour pertes de change	0					0
Provisions pensions, obligations similaires.	3.463.530	0		709.932		2.753.598
Provisions pour impôts	0					0
Provisions pour renouvellement immo.	0					0
Provisions pour grosses réparations	0					0
Provisions charges s/congés à payer	0					0
Autres provisions pour risques et charges	9.028.621	1.321.697		7.253.036		3.097.282
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12.515.153	1.416.697	0	7.982.370	0	5.949.480
Provisions pour dépréciation des immo. incorporelles	6.886.915	450.000		0		7.336.915
Provisions pour dépréciation des immo. corporelles	14.137	38.037		3.443		48.731
Provisions pour dépréciation des titres de participation	42.530.670	41.516.336	0	7.774		84.039.232
Provisions pour dépréciation des autres immo. financ.	0					0
Provisions pour dépréciation des stocks	0					0
Provisions pour dépréciation des comptes clients	449.199	12.708		125.450		336.457
Autres provisions pour dépréciation	0					0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	49.880.921	42.017.081	0	136.667	0	91.761.335
TOTAL GENERAL	62.396.074	43.433.778	0	8.119.037	0	97.710.815
Dotations et reprises d'exploitation		781.984		947.785	0	
Dotations et reprises financières		42.163.758		7.167.811		
Dotations et reprises exceptionnelles		488.037		3.443		
TOTAL DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS		43.433.779		8.119.039	0	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

VENTILATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	EXERCICE	
	N	N - 1
Restauration	103.465.457	63.515.485
Boutique	24.829.566	18.191.454
Hebergement	1.926.919	759.899
Autres ventes	145.193	87.501
Commissions	6.432.060	5.070.859
Ventes annexes	1.619.372	1.463.993
Autres	4.839.642	4.996.382
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR SECTEUR D'ACTIVITE	143.258.209	94.085.573

VENTILATION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	EXERCICE	
	N	N - 1
Chiffre d'affaires réalisé en France	143.258.209	94.085.573
Chiffre d'affaires réalisé à l'exportation		
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	143.258.209	94.085.573

PLUS ET MOINS-VALUES SUR CESSIONS COURANTES D'IMMOBILISATIONS

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

NATURE DU RESULTAT	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Après impôt
Résultat courant	-51.494.829		-51.494.829	-8.861.681
Résultat exceptionnel	-143.945		-143.945	222.815
Impact Credit impôt (Produit à recevoir)			0	0
Impact participation des balances N-1		0	0	0
Impact Déficit antérieur			0	0
Impact Crédit d'impôt Mécenat		0	0	4.748
Impact Déficit fiscal de la société tupée			0	0
Impact Contribution additionnelle 3,3%			0	0
Impact imputation intérêts différés des exercices			0	0
RESULTAT NET COMPTABLE	-51.638.774	0	-51.638.774	-8.634.118

Le taux d'imposition est de 26,5%.

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

CATEGORIE	EXERCICE N			EXERCICE N-1 Total
	Effectif salarié	Effectif mis à la dispo. de l'entreprise	Total	
Cadres	48		48	44
Employés et agents de maîtrise	1.723		1.723	1.308
Ouvriers			0	0
TOTAL EFFECTIF MOYEN	1.771	0	1.771	1.352

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
- Sur opération de gestion	213.982	333.460
- Cession immobilisations	15.921	223.460
- QP de subvention virée au compte de résultat	221.880	221.880
- Reprise provision (mise au rebut, titres,risques et charges)	3.443	329.128
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	455.226	1.107.928

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
- Sur opération de gestion	3.966	32.518
- Cession immobilisations	78.835	225.421
- Dotation provision (mise au rebut, titres,risques et charges)	516.370	627.173
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	599.172	885.112

AVANTAGES, CREDITS, REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

NEANT

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES ET RECUS

ENGAGEMENTS DONNES	AU PROFIT DE					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres ent. liées	Autres	
Cautions sur marchés						0
Autres avals et cautions						0
Effets escomptés et non échus						0
Passifs des filiales sous forme de SNC						0
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées						0
Nantissement de 1er rang (1)					Voir détail	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	0	0	0	0	0	0

ENGAGEMENTS RECUS	ACCORDES PAR					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres ent. liées	Autres	
Avals, cautions et garanties (2)					14.515.000	14.515.000
Autres engagements reçus						0
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	0	0	0	0	14.515.000	14.515.000

(1) Nantissement de 1er rang de comptes de titres financiers des filiale ACTAIR et CONCESSIONS GARES France aux profit de plusieurs bénéficiaires, en garantie du paiement et remboursement de l'intégralité des obligations garanties (soit 150 MF au titre du crédit d'acquisition, 125 M€ au titre du crédit revolving et toutes les sommes dues au titre de tout crédit supplémentaire pour chacune des sociétés ACTAIR et CONCESSIONS GARES France)

(2) Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ASF sur les aires des Landes Nord, de Poitou Charente Nord et de Saint Rambert Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie de remboursement APPR sur les aires de la Chaponne, de Lyon Dagneux, de la Ferté, de Toul Dommartin, de Chateaufvillain et de Macon Saint Albain. Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie de remboursement SANEF sur les aires d'Assevillers Est et Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat Mac Donald's sur les aires où se situent un restaurant aux enseignes du bénéficiaire.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SAPN sur l'aire de Bosgouet Sud et de Bolleville.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat Cofiroute sur les aires de Bourges Marmagne, de Poitiers Chincé, de Ferté Saint Aubin, de St Denis d'Orques, d'Orléans Gidy, de Chatellerault Antran, de Bourges St Thorette, de Blois Ménard, de Sargues Le mans Sud, de Limours Janvry, de Orléans Saran et de Brou Dampierre.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ASF sur les aires de Tavel Nord, de St Rambert d'Albon Est, de St Léger Ouest et de Haut Forez Sud.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat APRR sur les aires du Poulet de Bresse, des Chères Est et Ouest, de Gevrey Est, et de Bourg Jasseron.

Le LCL s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie de travaux ASF sur l'aire de Mornas.

Le LCL s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exploitation ASF sur les aires de Lançon et de Mornas.

La DEUTSCHE BANK s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SAPN sur l'aire de Vironvay Nord.

La DEUTSCHE BANK s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SANEF sur l'aire d'Urvillers.

La DEUTSCHE BANK s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ASF sur l'aire du Manoire.

AREAS Worlwide s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie société Mère-Filiale.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

POSTE DU BILAN CONCERNE	Montant des dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles	NEANT	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes non financières		
TOTAL		

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 30 septembre 2022, compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire, la continuité d'exploitation du Groupe et la valorisation des actifs ne sont pas remises en cause.

L'associé unique AREAS WORLWIDE prévoit en 2023 de souscrire à une augmentation du Capital de la société HRC par apport en numéraire de 25.000.006,50 € se traduisant par l'émission de 1,162,791 actions nouvelles de 21,5 €, immédiatement suivi par une réduction de Capital d'un montant de 25.000.006,50 € par apurement du Report à nouveau débiteur. Cette diminution de Capital sera réalisée par voie d'annulation des 1,162,791 actions nouvellement émises.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'ex.
				Brute	Nette					
I - Renseignements détaillés (Titres représentant plus de 1% du capital de HRC)										
A - Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)										
ACTAIR SAS	80.000	2.830.000	100,00%	34.380.520	8.020.289				-4.031.293	
CONCESSIONS GARES France SAS	2.831.112	8.020.840	100,00%	158.917.505	126.749.506			154.353.470	-9.374.378	
SLRH SAS	625.000	-703.230	100,00%	2.582.500	0			1.499.087	-377.801	
SRAM SA	2.431.000	2.841.126	100,00%	2.645.079	2.645.079			10.136.390	73.653	
ORLY 4 RESTAURATION SNC	375.000	-936.470	100,00%	9.183.487	0			6.818.457	1.713	
ROC SAS	40.000	1.408.839	100,00%	12.335.267	-1.409.106			38.556.625	-1.961.098	
B - Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
II - Renseignements globaux (Titres représentant moins de 1% du capital de HRC)										
A - Filiales non reprises au paragraphe I										
B - Participations non reprises au paragraphe I										
C - Participations (Moins de 10 % du capital détenu par la société)										
				83.277	75.486			29.492.585	79.685	0
				0	0			0	0	0
				36	26			64.583.940	12.229.411	0
TOTAL GENERAL				220.127.872	136.081.280	0	0	305.440.554	-3.360.108	0

4

HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE
Société par actions simplifiée au capital de 5 310 457 euros
9-11, allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense
379 455 231 RCS NANTERRE

**PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 23 FEVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février, à 10h, au 9-11 allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense,

La société AREAS WORLDWIDE SAS, représentée par son Président, Monsieur Yves LACHERET, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société,

A été appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant sur convocation du Conseil d'Administration :

- rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et affectation du résultat ;
- point sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce;
- proposition d'augmentation de capital par émission d'actions nouvelles ;
- proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés ;
- proposition de réduction de capital en vue d'apurer les pertes ;
- remplacement du Commissaire aux comptes titulaire démissionnaire ;
- pouvoirs pour les formalités.

KPMG AUDIT IS, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée a été déclaré absent et excusé.

L'Associée unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associée unique prend acte de ce qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée par l'article 39-4 du Code général des impôts, n'a été engagée au titre de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice, d'un montant de (51 638 774) €,

- au poste de Autres réserves, pour un montant de (30 603 658) €,
- au poste de Report à nouveau, pour un montant de (21 035 116) €.

L'Associée unique prend acte qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique constate qu'aucune convention n'est à mentionner au registre des décisions au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration décide de procéder à une augmentation du capital social par apport en numéraire à hauteur de 25 000 006,50 euros ce qui le porterait ainsi de 5 310 457 euros à 30 310 463,50 euros.

L'augmentation de capital se ferait par émission de 1 162 791 actions nouvelles de 21.50 € chacune.

Compte tenu du fait que la Société est détenue à 100%, l'Associée unique décide d'ouvrir immédiatement la souscription.

La libération du capital sera effectuée en numéraire par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

Ces créances feront l'objet d'un arrêté de compte établi par le Conseil d'administration de la Société qui devra être certifié exact par le commissaire aux comptes de la Société conformément à l'article R. 225-134 du Code de commerce, et la libération sera constatée par un certificat du commissaire aux comptes tenant lieu de certificat du dépositaire.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et conformément aux dispositions de l'article L 225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce et proposant une augmentation de capital d'un montant de 375 euros, réservée aux salariés adhérents à un P.E.E. ouvert dans les conditions prévues par le Code du travail, décide de **rejeter** cette proposition et de ne pas autoriser le Président à procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code du commerce.

SIXIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide, sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital telle que décidée par la quatrième décision, de procéder à une réduction du capital social d'un montant global de 25 000 006,50 euros, par affectation au compte report à nouveau.

Cette réduction de capital serait réalisée par voie d'annulation des 1 162 791 actions nouvellement émises et détenues par l'associée unique.

A l'issue de ces opérations, le capital social sera de nouveau égal à 5 310 457 €, le compte report à nouveau s'élèvera à 3 964 890,50 € et la situation nette sera de 13 028 878,61 €.

SEPTIEME DECISION

L'Associée unique décide de nommer la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, domiciliée Crystal Park, 63 Rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine, en qualité Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société KPMG AUDIT IS démissionnaire, jusqu'au terme initialement prévu, soit jusqu'à l'issue de la réunion des associés ou la date de prise de décision collective de ceux-ci statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

L'Associée unique précise que KPMG AUDIT IS remettra sa lettre de démission au plus tard le 31 mars 2023, afin de permettre la finalisation de tout travaux et l'émission de tout rapports liés à la clôture 30 09 2022.

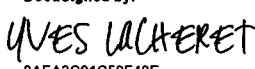
HUITIEME DECISION

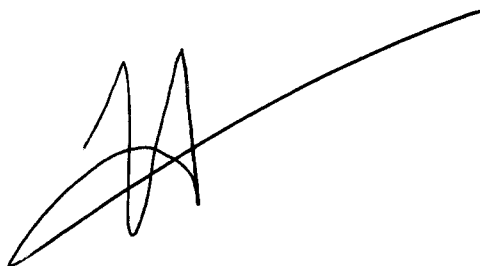
L'Associée unique donne tous pouvoirs à la Société Medialex ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée unique.

AREAS WORLDWIDE

Représentée par Yves LACHERET

DocuSigned by:

8AEA3C01C59F48E...

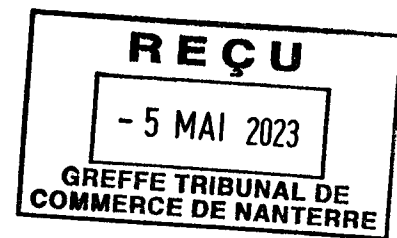


GTC NANTERRE

MEDIALEX PARIS – **COMPTE N° 92010082**

DOSSIER SUIVI PAR : Pascal 01 81 72 15 63

pascal.duchemin@medialex.fr



NOS REFS : 108301/PAD

AFFAIRE HOLDING DE RESTAURATION
CONCEDEE

OBJET DE LA FORMALITE :

DEPOT DES COMPTES

PARIS LE 03/05/2023